

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillères
Grosrouvre
Jours-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'Honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric



Liste des délibérations du Conseil Communautaire Séance du 13 décembre 2023

.....
Etaient présents :

Elodie BIOU – Patrick BOURDEAUX – Toine BOURRAT – Monique BUCHER - Françoise CHANCEL - Patricia CHARTON - Jacques CHAUMETTE - Marie-Christine CHAVILLON – Dominique CHESNEAU – Emmanuelle COEURET - Annie CONNETABLE – Grégoire CORBY – Thierry DOLLEANS – Sylvain DURAND – Régine FRANCOIS – Laurent GISQUET - Nadine GOHARD - Annick GOUELLAIN - Olivier GOUPILLON – Bertrand HAUET – Annie JOSEPH - Yves LAMBERT (jusqu’au point 23-053) - Christine LE BORGNE - Françoise LENARD – Annie LOBSTEIN – Christian LORINQUER - Sophie MAIRESSE – Félicien MARGUERETTAZ – Pascal MARTEAU - Magali MEJEAN - Thomas MENGELLE-TOUYA - Christiane METREAU – François MOUTOT - Dominique NICCO - Raphaël NIVOIT – Michel NOBLET - Guy PELISSIER - Hervé PLANCHENAULT - Benoit POUYET – Michel RECOUSSINES - Yves REVEL – Yan ROBERT - Elisabeth SANDJIVY – Didier SAUSSAY

Etaient absents, excusés et représentés

Patrick LEMAITRE	a donné pouvoir à	Christiane METREAU
Willy BOYE	a donné pouvoir à	Thomas MENGELLE-TOUYA
Michel LOMMIS	a donné pouvoir à	Annie LOBSTEIN
Agnès CORDONNIER	a donné pouvoir à	Elisabeth SANDJIVY
Denise PLANCHON	a donné pouvoir à	Hervé PLANCHENAULT
Corinne DESAUW	a donné pouvoir à	Bertrand HAUET
Laurence BACLE	a donné pouvoir à	Sylvain DURAND
Patrick LEMAITRE	a donné pouvoir à	Christiane METREAU

Secrétaire de séance : Patricia CHARTON

.....
Membres en exercice : 58 titulaires + 21 suppléants

Du point 23-048 au point 23-053

Présents : 44 Pouvoirs : 8 Votants : 52

Du point 23-054 au point 23-062

Présents : 43 Pouvoirs : 8 Votants : 51

Votants : 50 (pour les points 23-057 et 23-058)

.....
Le Conseil Communautaire,

23-048 APPROUVE à l'unanimité le procès-verbal du 27 septembre 2023

23-049 ADOPTE à l'unanimité la décision modificative n°2 selon le tableau suivant :

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Dépenses	Recettes	Commentaires
011 - Charges à caractère général	60612 SG 020 Energie -Electricité	- 69 676,96 €		Compte d'équilibre

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir

014- Atténuations de produits	7398 FIN 01 Reversements, restitution et prélèvements divers	69 770,00 €		Restitution TVA provenant de l'Etat (Compensation)
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	7811 SG 01 Rep. amort. immos corpo. et incorp.		93,04 €	Ecritures d'amortissement
		93,04 €	93,04 €	

Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain

INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Dépenses	Recettes	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	281848 SG 01	28,04 €		Ecritures d'amortissement
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	28188 SG 020	65,00 €		Ecritures d'amortissement
16-Emprunt et dettes assimilées	165 OM 020	3 510,00 €		Cautionnements reçus
21- Immobilisations corporelles	2111 DEVECO 61 Terrains nus	- 3 603,04 €		Compte d'équilibre
		- €	- €	

La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'Honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

23-050 **APPROUVE à l'unanimité des votants (5 abstentions : Emmanuelle Coeuret, Agnes Cordonnier, Benoit Pouyet, Elisabeth Sandjivy, Françoise Lenard)** les termes de la convention de groupement de commandes en désignant la Communauté de communes Cœur d'Yvelines comme coordonnateur

AUTORISE à l'unanimité des votants le Président à signer la convention annexée à la présente délibération et tous les documents afférents à ce dossier

23-051 **ADOPTE à l'unanimité des votants (5 abstentions : Emmanuelle Coeuret, Agnes Cordonnier, Benoit Pouyet, Elisabeth Sandjivy, Françoise Lenard)** les nouveaux statuts annexés à la délibération, intégrant la possibilité de constituer un groupement de commandes pour le compte des communes membres, conformément à la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019

PRECISE que chaque conseil municipal des communes membres dispose de 3 mois à compter de la notification de la présente délibération pour se prononcer sur ces nouveaux statuts conformément à l'article 15 des statuts de Cœur d'Yvelines. A défaut de délibération dans ce délai, la décision des communes membres est réputée favorable.

23-052 **AUTORISE à l'unanimité des votants (5 abstentions : Emmanuelle Coeuret, Agnes Cordonnier, Benoit Pouyet, Elisabeth Sandjivy, Françoise Lenard)** la Communauté de Communes à agir en tant que coordonnateur du groupement de commande pour le marché location/achat/maintenance photocopieurs

ACCEPTTE à la majorité les termes de la convention constitutive de groupement de commande

AUTORISE le Président à signer la convention et tous documents y afférents

23-053 **DECIDE à l'unanimité** d'adhérer au groupement de commandes pour la réalisation d'une étude de gestion des inondations sur le bassin versant de la Vesgre

APPROUVE à l'unanimité la convention constitutive d'un groupement de commandes relative à la réalisation d'une étude de gestion des inondations sur le bassin versant de la Vesgre, désignant le Syndicat du Bassin Versant des 4 rivières

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'Honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

coordonnateur du groupement et l'habitant à procéder à l'ensemble des opérations de passation, de signature, de notification et d'exécution de ce dernier

23-054

PREND ACTE du projet de Schéma Directeur de la Région Ile de France Environnemental (SDRIF-E) arrêté par le Conseil régional le 12 juillet 2023

DEMANDE à l'unanimité la prise en compte des éléments précisés dans l'exposé

RAPPELLE le soutien de la CCCY aux demandes respectives de Saint-Germain-de-la-Grange et de Jouars-Pontchartrain pour disposer d'une capacité d'extension urbaine suffisante à leurs obligations en vigueur.

23-055

AUTORISE à l'unanimité le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, aux Restes à réaliser et aux opérations d'ordre.

<u>Chapitres</u>	<u>BP 2023</u>	<u>Propositions</u>
<u>20 – Immobilisations incorporelles</u>	<u>585 506,00€</u>	<u>146 376,50€</u>
<u>204 – Subventions d'équipement versé</u>	<u>5 000 000,00€</u>	<u>1 250 000,00€</u>
<u>21 – Immobilisations corporelles</u>	<u>7 089 728,73€</u>	<u>1 772 432,10€</u>
<u>23 – Immobilisations en cours</u>	<u>99 396,90€</u>	<u>24 849,23€</u>

23-056

APPROUVE à l'unanimité les termes du protocole transactionnel avec le Centre Hospitalier de la Mauldre pour la crèche « Cœurs d'enfants »

PRECISE que les écritures comptables et les crédits seront prévus au Budget 2024

AUTORISE le Président à signer le protocole d'accord transactionnel avec le Centre Hospitalier de la Mauldre et tous les documents y afférents

23-057

DECIDE à l'unanimité de l'acquisition de la parcelle R702 d'une superficie de 50m² au prix de 80€/m² (HT)

AUTORISE le Président à signer tous les actes et documents afférents à cette transaction

23-058

FIXE à l'unanimité des votants (9 abstentions : Bertrand Hauet, Corinne Desauw, Emmanuelle Coeuret, Agnes Cordonnier, Benoit Pouyet, Elisabeth Sandjivy Jacques Chaumette, Monique Bucher, Thomas Mengelle Touya) à 40€/m² (HT) le prix des terrains des lots 16 et 17 de la zone d'activité du Petit Mont pour les surfaces comprise dans la bande non aedificandi (soit 314.90m² pour le lot 16 et 299.50m² pour le lot 17)

23-059

AUTORISE à l'unanimité le versement des fonds de concours suivant les tableaux ci-après

Fonds de concours « Général » :

✓ Réhabilitation, travaux, extension et construction sur le patrimoine bâti

Autouillet	Réhabilitation de deux logements communaux	44 982,00 €
------------	--------------------------------------------	-------------

Auteuil-le-Roi
 Autouillet
 Bazoches-sur-Guyonne
 Behoust
 Beynes
 Boissy-sans-Avoir
 Flexanville
 Galluis
 Gambais
 Garancières
 Goupillières
 Grosrouvre
 Jouars-Pontchartrain
 La Queue-Lez-Yvelines
 Le Tremblay-sur-Mauldre
 Les Mesnuls
 Marcq
 Mareil-le-Guyon
 Méré
 Millemont
 Montfort-L'amaury
 Neauphle-le-Château
 Neauphle-le-Vieux
 St-Germain-de-la-Grange
 Saint-Rémy-L'Honoré
 Saulx-Marchais
 Thiverval-Grignon
 Thoiry
 Vicq
 Villiers-le-Mahieu
 Villiers-Saint-Frédéric

✓ Travaux d'aménagements de sécurité (dont vidéo protection) et d'accessibilité PMR

Boissy-sans-Avoir	Aménagements de sécurité rue des moulins	8 680,00 €
Beynes	Vidéoprotection salle des fêtes	12 546,99 €
Gambais	Réhabilitation et automatisation portail foyer	3 357,50 €
Marcq	Mise aux normes de l'alarme de la salle polyvalente	4 795,00 €
Gambais	Vidéoprotection phase 3	9 065,50 €

Fonds de concours « Transition Energétique » :

Thiverval-Grignon	Remplacement de la chaudière fuel en Pompe à chaleur	14 529,39 €
Thiverval-Grignon	Réfection de la toiture et pose d'aérothermes d'un local associatif	11 973,24 €
Montfort-l'Amaury	Remplacement des menuiseries de la mairie	26 227,13 €
Montfort-l'Amaury	Remplacement des éclairages de l'école par des luminaires LED	14 481,42 €
Autouillet	Remplacement du système de chauffage de logements communaux	6 872,88 €
Autouillet	Isolation et système de chauffage dans deux logements communaux	10 913,84 €

AUTORISE le Président à signer les conventions et autres documents relatifs à ce fonds de concours

23-060 **EMET à l'unanimité, UN AVIS FAVORABLE** à la demande de la commune de Neauphle-le-Château d'octroyer douze dimanches travaillés aux établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche

23-061 **EMET à l'unanimité, UN AVIS FAVORABLE** à la demande de la commune de La Queue lez Yvelines d'octroyer douze dimanches travaillés aux établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche

23-062 **PREND ACTE** du rapport d'activité 2022 de la société Effia stationnement pour la gestion de parcs de stationnement aux abords des gares



Le Président,

Hervé PLANCHENAULT